



PRÉFET DE L'ISÈRE

Vu pour être annexé à mon
arrêté en date de ce jour.

Grenoble, le 20 DEC. 2018

Pour le Préfet, par délégation
Le Secrétaire Général

Philippe PORTAL

Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) de l'établissement TITANOBEL

Communes de :

**Moirans – Saint Quentin sur Isère - Veurey-Voroize
et Voreppe**

Dossier d'approbation

Décembre 2018

*Dossier de PPRT
A – Plan de zonage réglementaire*

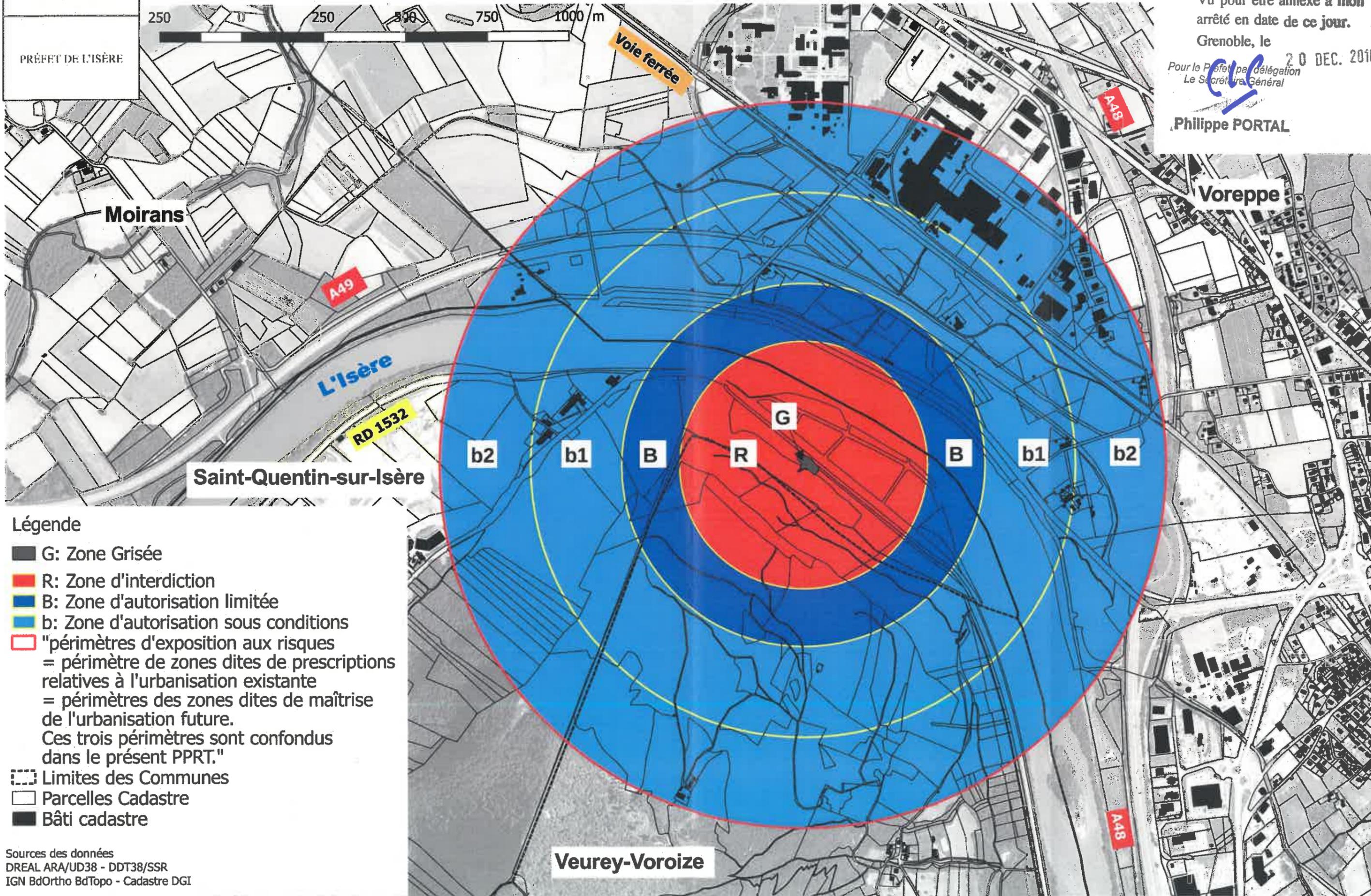
PPRT de Titanobel sur les communes de Saint-Quentin-sur-Isère, Voreppe, Veurey-Voroize et Moirans - Zonage réglementaire

Vu pour être annexé à mon arrêté en date de ce jour.

Grenoble, le

20 DEC. 2018
Pour le Préfet par délégation
Le Secrétaire Général


Philippe PORTAL



Légende

-  G: Zone Grisée
-  R: Zone d'interdiction
-  B: Zone d'autorisation limitée
-  b: Zone d'autorisation sous conditions
-  "périmètres d'exposition aux risques
= périmètre de zones dites de prescriptions relatives à l'urbanisation existante
= périmètres des zones dites de maîtrise de l'urbanisation future.
Ces trois périmètres sont confondus dans le présent PPRT."
-  Limites des Communes
-  Parcelles Cadastre
-  Bâti cadastre